

Adresser tout ce qui concerne la « Libre Pensée internationale » à E. PEYTRÉQUIN, 4, Louve, Lausanne. La rédaction de la « Voix de l'Humanité » est indépendante de celle de la « Libre Pensée internationale ». Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

La Voix de l'Humanité

ORGANE DE LA « LIGUE POUR L'ORGANISATION DU PROGRES »

Supplément hebdomadaire des Documents du Progrès

ABONNEMENTS :
Edition hebdomad. : France et Suisse, 3 fr. par an ; autres pays, 5 fr. par an. Gratuit pour les abonnés de la « Libre Pensée internationale ».

Comité d'action suisse de la Ligue : Dr Auguste FOREL ; A. SUTER, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; Dr R. BRODA ; O. NIPPOLD, ancien professeur à l'Université de Berne ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. PEYTRÉQUIN, prés. du cons. d'adm. du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. WASSERMANN, vice-président de l'Ordre pour l'Action sociale et morale, Lausanne ; E. GUINAND, de la Société vaudoise de la Paix ; H. HODLER, président de l'Association Esperantiste, Genève, etc.

Comité de patronage international : Ferd. BUISSON, prés. de la Ligue des Droits de l'Homme, Emile CORRA, prés. de la Société positiviste (Paris) ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; W. FOERSTER, prés. du Bureau intern. des poids et mesures ; Emile VANDERVELDE, ministre belge ; CASTBERG, ministre norvégien ; Dr de Magalhães LIMA, sénateur portugais, etc. Président de la Ligue : Dr R. BRODA, Lausanne, 60, avenue de Rumine. — Prière d'envoyer à cette adresse tout ce qui concerne la direction de la Ligue et la rédaction de ses organes.

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Nous recevons la communication suivante :

L'œuvre du Conseil néerlandais contre la guerre

Maintenant que notre Conseil existe depuis plus de six mois, nous tenons à communiquer au public ce que nous avons fait jusqu'à présent pour nous rapprocher du but que nous désirons atteindre. Voyons auparavant quel est le but du Conseil et quels sont les moyens qui nous paraissent en premier lieu nécessaires pour atteindre ce but. On en trouve une exposition détaillée dans nos numéros 1 et 2 « Appel au peuple néerlandais » et « Pour la paix future ».

Ce à quoi le Conseil aspire surtout, c'est à

UNE PAIX NE PORTANT PAS EN SOI LES GERMES DE NOUVELLES GUERRES.

Il y a donc deux choses distinctes dans ce but :

1. Notre désir que le mouvement dont nous avons cru devoir prendre l'initiative puisse hâter la fin de cette horrible guerre, dont souffre le monde entier.

2. Surtout l'union de tous les efforts pour que la paix future ne soit pas une paix fictive, une espèce d'armistice comme celui qui existait avant la guerre et qui était assez prouvé par la manière toujours plus intense dont les peuples s'armaient les uns contre les autres.

Pour atteindre ce double but, nous sommes convaincus qu'il faut avant tout :

LA CONCENTRATION DES FORCES.

Il faut que, dans chaque pays, se constitue une organisation centrale, comprenant tous les groupes des partisans de la paix durable, sans distinction de parti, de religion ou de rang social. Tous doivent suivre un seul et même programme d'action, tous ne doivent avoir qu'un seul et même but.

Non seulement la constitution d'un tel corps central augmentera considérablement les forces réunies des adhérents, non seulement cette union exercera une grande force suggestive sur ceux qui doutent encore que dans ce domaine on puisse espérer quelque chose, mais cela contribuera puissamment à développer la collaboration internationale. On mettra, de cette manière, fin à un grand gaspillage de travail et d'argent, travail et argent consacrés à présent à attirer sur des idées nouvelles l'attention des divers courants d'idées dans tous les pays, et que, désormais, il faudra donner à un corps central chargé de répandre et d'étudier ces idées.

Il va sans dire que, même lorsque dans chaque pays sera constitué un corps central, comprenant les hommes de toutes les différentes tendances, et que ces corps auront pris contact les uns avec les autres, il sera souvent nécessaire et salutaire d'établir des échanges d'idées entre un groupe particulier d'un pays et ceux qui partagent ses opinions dans les autres pays. Ce serait une folie de supposer ou de désirer que la fondation du corps central doive ou puisse porter atteinte à l'indépendance des partis et des groupes. Mais cette indépendance ne saurait exclure, pour tous

ceux qui veulent la paix durable, un accord organisé sur tous les points où l'action collective est possible.

LE CONSEIL NEERLANDAIS CONTRE LA GUERRE,

créé sur l'initiative de la plus grande et plus ancienne Ligue néerlandaise pour la paix : « Vrede door Recht », est tout désigné et tout fait pour être le Centre néerlandais contre la guerre.

Dans ce Conseil travaillent ensemble des personnes des trois grands partis politiques : des membres de la droite, des libéraux, des socialistes. Des hommes et des femmes d'études y donnent la main à ceux qui se vouent à la propagande active. Les diverses tendances religieuses y sont représentées, de même que nombre de grands mouvements sociaux, agissant en faveur de la paix.

Convaincu qu'au moment de la signature de la paix des problèmes importants et divers devront être résolus, le Conseil a fait appel à des savants de sciences qui ont bien voulu former des

COMMISSIONS D'ETUDES POUR LA PAIX FUTURE

sur les sujets suivants :

1. Limitation internationale des armements.
2. Annexion.
3. Indemnité de guerre.
4. Droit de capture maritime.
5. Politique commerciale.
6. Violations du droit international.
7. Contrôle démocratique des affaires étrangères.
8. Suppression de manifestations de nature à exciter l'animosité entre les nations, spécialement en ce qui concerne la presse.

D'autres commissions d'études sont encore en préparation.

Si des études de ce genre, faites dans l'esprit de neutralité absolue que réclame la science, ont lieu dans tous les pays, les résultats n'en passeront pas tout à fait inaperçus, pendant les négociations de paix, quand la voix du canon se sera tuée.

Dans ce domaine, les hommes de bonne volonté, même ceux des puissances belligérantes, pourront rendre à l'humanité des services inestimables, en se concentrant dans une organisation collective qui examinerait quelles conditions de paix sont, à leur avis, nécessaires pour garantir à leur pays une paix durable qui soit acceptable.

Convaincu de l'utilité de ces études, le Conseil a en outre conscience que, pour obtenir ces réformes internationales si importantes, il est urgent que

L'OPINION PUBLIQUE S'EXPRIME FORTEMENT DANS CE SENS,

et que les peuples montrent qu'ils ont la volonté bien arrêtée qu'une telle calamité ne se produise plus. Sans doute, il y a des difficultés insurmontables, voire même une impossibilité d'agir dans cette direction pendant la guerre, chez les nations belligérantes mêmes ; mais, d'un autre côté, les temps sont déjà mûrs pour former et organiser une opinion publique pleine de force au sein des Etats neutres.

En Hollande, on a atteint sous ce rapport un

résultat très satisfaisant. Non seulement plus de 15000 personnes nous ont envoyé une cotisation et se sont ainsi fait inscrire comme partisans du Conseil, mais, ce qui est plus important encore, c'est que plus de 800 sociétés se sont ralliées à notre Conseil. Parmi ces sociétés, il y a des corps très divers, des corps plus ou moins officiels : chambres de commerce et d'industrie, sociétés d'hygiène et conseils d'Eglise ; des sociétés politiques : Ligue démocratique libérale et Société des caisses de retraite de l'Etat ; des sociétés philanthropiques : Ligue protectrice de l'enfance, Société pour combattre la lèpre ; quelques orphelins et quelques écoles du dimanche ; des sociétés féministes ; des loges de théosophes et de francs-maçons ; la Société végétarienne ; des corporations ouvrières de diverses tendances politiques ; surtout, un grand nombre de syndicats professionnels, tels que syndicats d'instituteurs, de fonctionnaires de l'Etat, de pharmaciens, de boulangers, de coiffeurs, d'herboristes, de fabricants, etc., etc. ; des sociétés chorales et des cercles de patineurs y figurent aussi. Voir la liste complète des 250 premières sociétés ralliées au Conseil dans le n° 6 de nos brochures.

Ces adhésions reçues sont bien la preuve que, dans toutes les parties de notre pays, dans tous les divers cercles de la société, vit le désir ardent de collaborer, dans la mesure de ses forces, à la création d'un meilleur état de choses et que l'idéalisme vit encore au cœur d'une grande partie de notre peuple.

Le 15 décembre, le Conseil a organisé, dans diverses capitales des provinces de la Hollande,

DES REUNIONS PUBLIQUES,

dans lesquelles des orateurs de tendances diverses ont exposé le but du Conseil. (Voir n° 4.)

Dans ces réunions, toutes suivies par une assistance nombreuse, on a discuté

L'ENSEMBLE DE NOS VŒUX

qui se rapportent uniquement à la paix future :

1. Coopération des Etats au lieu des alliances actuelles, qui sont hostiles les unes envers les autres.
2. Limitation des armements en vertu d'une convention internationale.
3. Collaboration des Parlements au traité de paix.
4. Eviter le danger des annexions ou des traversées de territoires contre la volonté des populations.
5. Suppression, par une réglementation internationale, des obstacles apportés aux relations commerciales ou, tout au moins, des diverses mesures prises par le gouvernement contre les nations étrangères dans leurs colonies ou dans les pays placés sous leur protectorat.
6. Nouvelles étapes dans le développement de l'arbitrage et de l'enquête obligatoires dans les différends internationaux.

Tandis que des sections d'études scientifiques s'occuperont de ces questions et qu'elles exprimeront autant que possible, sous forme de propositions concrètes, le résultat de leurs études, le Conseil, en acceptant ce programme, a cru de-

voir déjà indiquer les grandes lignes du principe qui doit enflammer l'opinion publique.

Le Conseil est persuadé que ces points trouveront un accueil favorable à l'étranger. Si, sur un point quelconque, il paraissait nécessaire d'y apporter quelques modifications ou d'y ajouter quelques compléments, le Conseil entrera en rapport avec les centres étrangers, pour revoir, s'il le faut, le programme.

A la demande du Comité permanent du Bureau international pour la paix, à Berne, le Conseil a soutenu, auprès du gouvernement des Pays-Bas, l'idée, recommandée par le susdit Comité au gouvernement fédéral suisse, de faire examiner par les puissances neutres la manière dont sont traités les prisonniers de guerre.

A l'instigation d'une commission spéciale nommée dans ce but, le Conseil a également décidé de faire appel aux hommes et aux femmes de science et aux artistes des puissances belligérantes pour qu'ils n'augmentent pas, par de violentes polémiques, les sentiments de haine individuelle entre les puissances qui se combattent. (« Nouvelles de Hollande », n° 3.)

Enfin, persuadé que le gouvernement des Pays-Bas ne demande qu'à intervenir en temps et lieu favorables pour hâter la fin de la guerre, le Conseil s'est adressé au président du Conseil des ministres, qui a fort gracieusement reçu la délégation et lui a accordé une longue conférence, dans laquelle le Conseil contre la guerre s'est offert à soutenir et à propager dans la mesure du possible les vœux du gouvernement.

La concentration des forces telle qu'elle existe depuis six mois aux Pays-Bas, n'a pas apporté la moindre déception aux fondateurs du Conseil. Au contraire, la collaboration et la propagande collective pour le but qui nous appelle tous ont été pleines de force et n'ont pas manqué d'exercer leur influence sur le peuple hollandais. Le peuple est convaincu qu'il se trouve en face d'une tâche grandiose qu'il saura conduire à un bon résultat, grâce à une collaboration unanime et à toute épreuve avec les peuples des autres pays.

Nombreuses ont été également les preuves d'adhésion que nous avons reçues

DE PERSONNES ET DE CORPS INFLUENTS DE L'ÉTRANGER,

ce qui nous donne surtout confiance dans l'avenir. Nous apprécions tout particulièrement la collaboration avec « l'Union des Associations internationales ».

Même du sein des puissances belligérantes, nous avons reçu des déclarations qui nous prouvent que, de plus en plus, les hommes de bonne volonté sentent que l'unité de l'action est naturelle et nécessaire pour arriver dans l'avenir à une paix vraiment durable, excluant la guerre, cet horrible fléau de l'humanité, et que nous ne devons donc pas rechercher ce qui nous divise, mais ce qui nous unit.

AU DANEMARK, EN SUÈDE ET EN SUISSE,

on a déjà fait les démarches nécessaires pour fonder des organisations centrales nationales, tandis qu'en Norvège, en Espagne, en Italie et dans les États-Unis d'Amérique, on y pense sérieusement. A ce sujet et également au sujet des autres preuves d'adhésion, qu'on se reporte au n° 5 de nos brochures, où l'on trouvera en même temps les noms de ceux à qui il faut s'adresser dans les susdits pays, si l'on veut collaborer à la formation d'un corps central contre la guerre.

Puissent les autres pays en prendre bientôt aussi l'initiative.

Et puissent tous ceux qui liront ces lignes et qui partagent nos idées, nous envoyer une preuve de sympathie et faire eux-mêmes tout ce qui peut conduire au but poursuivi, c'est-à-dire

A LA CONCENTRATION INTERNATIONALE DE TOUTES LES FORCES, AFIN DE TRAVAILLER AINSI A FONDER UNE PAIX DURABLE.

Le Comité du Conseil néerlandais contre la guerre :

Dr H.-C. Dresselhuys, président.

J.-H. Schaper, vice-président.

Mme W. Asser, née Thorbecke.

Dr D. van Embden, professeur à l'Université, secrétaire.

Dr D.-A.-P.-N. Koolen.

Dr V.-H. Rutgers.

Jonkheer Dr B. de Jong van Beek en Donk, d'Amsterdam.

La Haye, Theresiastraat 51.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un important appel pour la paix durable de l'avenir, lancé par une conférence internationale qui s'est réunie à la Haye, sur l'initiative du Conseil néerlandais contre la guerre.

La rédaction de la Voix de l'Humanité.

COMMUNIQUÉ

Le 9 février 1915 s'est fondée à Genève l'Union mondiale de la femme, dans le but de préparer un terrain favorable à la paix.

Voici au reste le manifeste très simple et très bref signé par les initiatrices, au nombre d'une trentaine, appartenant à plusieurs nationalités, tant neutres que belligérantes :

« La base de notre Union est le sentiment de compassion humaine qui anime toute femme digne de ce nom. Cette compassion, nous tâcherons de l'exprimer par des pensées claires et justes et par des actes.

« Nous combattons par l'amour pour une paix définitive.

« Nous travaillerons à l'éducation mutuelle des femmes et nous contribuerons ainsi au progrès général de l'humanité.

« Persuadées que les femmes sont créées pour aimer et non pour haïr, nous prenons l'engagement de consacrer nos forces à accroître l'amour dans le monde et à détruire le mal issu de la haine.

« Nous aimerons toutes nos sœurs, quel que soit le milieu ou le pays auquel elles appartiennent.

« Pour abaisser les barrières qui séparent les nations, nous chercherons à établir des relations fraternelles entre toutes les femmes du monde entier. »

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, frappé du caractère pratique et essentiellement éducatif de ce mouvement, a accepté de s'en faire le propagateur en Suisse et dans ce but il a convoqué les représentantes des autres grandes associations féminines nationales pour solliciter leur adhésion et leur collaboration, qui d'emblée lui ont été acquises. Chaque Association centrale agira sur ses sections ou sur les sociétés locales qui lui sont affiliées et celles-ci, à leur tour, sur leurs membres, ce qui permettra au mouvement de s'étendre rapidement.

Des encouragements venus de tous côtés et émanant des milieux les plus divers — voire de personnalités masculines qui ne sont point quelconques — ont prouvé aux initiatrices à quel point leur projet répondait aux aspirations secrètes d'un grand nombre. Comme le dit si bien l'auteur d'un des appels qui vont être répandus dans le public : « L'Union mondiale de la femme est née d'un cri du cœur et d'une révolte de la conscience : quand nous pensons que l'élite de notre jeunesse est en

train de s'entre-tuer, croyant remplir ainsi et remplissant en effet un devoir sacré... nous sentons plus ou moins confusément qu'il y a là une contradiction monstrueuse, possible seulement dans une société pervertie... Cri du cœur aussi : à tout être humain normal, la guerre doit apparaître comme un acte criminel et insensé ; mais comment un cœur de femme ne se sentirait-il pas particulièrement ému par la catastrophe sans précédent qui bouleverse notre globe ? Tous ces jeunes hommes qui tombent journallement sur les champs de bataille... ce sont des femmes qui les ont enfantés dans la souffrance, qui ont veillé avec amour sur leurs jeunes années... et c'est à cela qu'ont abouti tant d'efforts, tant de larmes !... Et nous devrions assister, muettes et passives, à ces carnages en nous disant qu'il en sera toujours ainsi ? Non, mille fois non !... Nous voulons que cette guerre soit la dernière et, pour arriver à ce résultat, nous n'épargnerons ni notre peine, ni notre temps, ni notre argent... »

L'engagement des membres est le suivant : « Je soussignée prends l'engagement de travailler de toutes mes forces à l'établissement d'une paix durable basée sur la justice et à l'union dans le monde :

1. En faisant connaître les faits de nature à augmenter d'homme à homme et de nation à nation l'estime et la compréhension réciproques et de contribuer ainsi à créer un vaste courant de sympathie humaine.

2. En m'abstenant autant que possible de répandre sans nécessité des nouvelles de nature à faire naître entre les individus comme entre les peuples des sentiments d'amertume, de malveillance ou de haine.

3. En cherchant à faire connaître autour de moi l'œuvre que poursuit l'Union mondiale de la femme, afin de lui gagner des amis et des adhérentes. »

A côté de ces règles de conduite fondamentales, qui ne sont que la projection au dehors d'une attitude morale, l'Union n'a pas de programme fixe et est assez vaste pour servir d'instrument à tout ce qui s'organise sur des bases scientifiques en vue de recherches tendant à la paix. Elle sera, pour toutes ces organisations, anciennes ou nouvelles, un moyen de communication, un terrain de propagande tout trouvé.

Tandis que le Bureau de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, à Zurich (Frl. Kl. Honegger, présidente, 45, Tödistrasse, Zurich II), s'occupe de la propagande pour la Suisse, un Bureau central international créé à Genève (6, rue du Rhône), travaille à lancer le mouvement dans les autres pays neutres et à lui gagner dès maintenant des sympathies auprès de femmes des pays belligérants.

L'Union mondiale a choisi pour emblème la Victoire d'Olympie avec la devise : « Nobis maxima victoria » : A nous la plus grande victoire. — La sagesse des nations n'a-t-elle pas dès longtemps proclamé que la fortune sourit aux audacieux ? Or, l'humanité a plus que jamais besoin d'idéalisme et de foi ; nous en aurons qu'effectivement l'Union mondiale de la Femme vient à son heure et que son influence pourra être décisive sur le monde de demain.

E. O. S.

Erratum

L'auteur de l'intéressant article : « Les féministes françaises et la guerre », publié dans notre n° 30, nous prie de rectifier une erreur d'impression relative à l'orthographe de son nom. Il faut lire : LOUISE COMPAIN au lieu de Coupain.

(N. de la R.)